



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (12) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), AUDOIT Didier (Cadillac sur Garonne), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilys (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benaugue quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procuration (3) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; Joël LACOSTE donne procuration à Didier AUDOIT ; Michel DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY.

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 15

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

### **07-2022 \_ Adoption du compte de gestion 2021 - Budget Eau Potable - 70400**

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

07-2022

Envoyé en préfecture le 05/04/2022  
Reçu en préfecture le 05/04/2022  
Affiché le  
ID : 033-200079929-20220404-07\_2022-DE

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

**Didier AUDOIT**  
Président



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Pour le vote de cette délibération, Mr Didier AUDOIT quitte la séance, la présidence est assurée par le doyen d'âge Mr Michel VINCELOT.

Présents (11) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilys (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procuration (2) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY

Absent(1) : Mr Joël LACOSTE

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Votants (\*) : 14

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

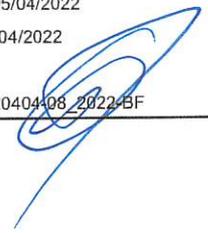
Suffrages exprimés : 13

### 08-2022 \_ Approbation du compte administratif 2021 - Budget Eau Potable - 70400

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R241-33 ;

Le Président expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021;

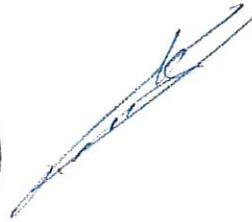
Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, à l'unanimité **ADOpte** le compte administratif de l'exercice 2021 arrêté comme suit :

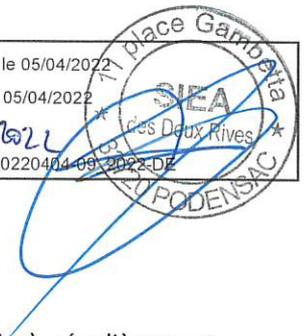


		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	410 183,50 €	689 113,95 €	278 930,45 €
	Section d'investissement	1 236 072,92 €	878 695,49 €	-357 377,43 €
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation	0,00 €	1 022 187,84 €	
	Report section d'investissement	255 349,29 €		
<b>TOTAL réalisation et report</b>		<b>1 901 605,71 €</b>	<b>2 589 997,28 €</b>	<b>688 391,57 €</b>
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	145 516,78 €	199 745,99 €	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>145 516,78 €</b>	<b>199 745,99 €</b>	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	410 183,50 €	1 711 301,79 €	1 301 118,29 €
	Section d'investissement	1 636 938,99 €	1 078 441,48 €	-558 497,51 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>2 047 122,49 €</b>	<b>2 789 743,27 €</b>	<b>742 620,78 €</b>

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le doyen d'âge  
 Michel VINCELOT



**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (15) : Mmes et Mrs, André LEVEQUE (Porte de Benauges quartier Arbis), VINCELOT Michel (Béguey), AUDOIT Didier (Cadillac sur Garonne), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), LACOSTE Joël (Laroque), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilyns (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), Mr Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procuration ( ) :

Secrétaire de séance :

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 15

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

**09-2022 \_ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l'exercice 2021  
 Budget Eau potable - 70400**

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 décide de procéder à \_\_\_\_\_ à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Résultat de l'exercice	excédent	278 930,45 €
	déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	1 022 187,84 €
	déficit	
Résultat de clôture à affecter	<b>excédent</b>	<b>1 301 118,29 €</b>
	déficit	
BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	
	déficit	357 377,43 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	
	déficit	255 349,29 €
Résultat comptable cumulé (à reporter)	excédent (R001)	
	<b>déficit (D001)</b>	<b>612 726,72 €</b>

Dépenses d'investissement engagées non mandatées		145 516,78 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		199 745,99 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>		<b>54 229,21 €</b>

<b>Besoin réel de financement</b>	<b>558 497,51 €</b>
Excédent réel de financement	

**AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat excédentaire (A1)		
En couverture des besoins réels de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		558 497,51 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		
<i>SOUS TOTAL (R 1068)</i>		<b>558 497,51 €</b>
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ ligne budgétaire R002 du budget N+1)		742 620,78 €
<b>TOTAL (A1)</b>		<b>1 301 118,29 €</b>

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)		
--	--	--

**TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 = déficit reporté	R002 = excédent reporté	D001 = solde d'exécution N-1	R001 = solde d'exécution N-1
			0,00 €
	742 620,78 €	612 726,72 €	R1068 = excédent de fonctionnement capitalisé
			558 497,51 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

**Didier AUDOIT**  
Président





## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (12) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), AUDOIT Didier (Cadillac sur Garonne), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilys (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benaugue quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procuration (3) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; Joël LACOSTE donne procuration à Didier AUDOIT ; Michel DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY.

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 15

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

### **10-2022 \_ Adoption du compte de gestion 2021 - Budget Assainissement collectif - 70420**

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

**Didier AUDOIT**  
**Président**





## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Pour le vote de cette délibération, Mr Didier AUDOIT quitte la séance, la présidence est assurée par le doyen d'âge Mr Michel VINCELOT.

Présents (11) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilys (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procuration (2) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY

Absent(1) : Mr Joël LACOSTE

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Votants (\*) : 14

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés : 13

### **11-2022 \_ Approbation du compte administratif 2021 - Budget Assainissement collectif - 70420**

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R241-33 ;

Le Président expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021;

Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, à l'unanimité **ADOpte** le compte administratif de l'exercice 2021 arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	564 359,57 €	955 627,65 €	391 268,08 €
	Section d'investissement	941 248,71 €	940 520,22 €	-728,49 €
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation	0,00 €	1 196 663,55 €	
	Report section d'investissement	0,00 €	659 686,93 €	
<b>TOTAL réalisation et report</b>		<b>1 505 608,28 €</b>	<b>3 752 498,35 €</b>	<b>2 246 890,07 €</b>
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	275 159,08 €	188 090,10 €	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>275 159,08 €</b>	<b>188 090,10 €</b>	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	564 359,57 €	2 152 291,20 €	1 587 931,63 €
	Section d'investissement	1 216 407,79 €	1 788 297,25 €	571 889,46 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>1 780 767,36 €</b>	<b>3 940 588,45 €</b>	<b>2 159 821,09 €</b>

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

*Le doyen d'âge*  
**Michel VINCELOT**






## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (12) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), AUDOIT Didier (Cadillac sur Garonne), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilys (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procuration (3) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; Joël LACOSTE donne procuration à Didier AUDOIT ; Michel DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY.

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 15

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

### 12-2022 \_ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l'exercice 2021 Budget Assainissement collectif - 70420

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 décide de procéder à l'unanimité à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Résultat de l'exercice	excédent	391 268,08 €
	déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	1 196 663,55 €
	déficit	
Résultat de clôture à affecter	excédent	1 587 931,63 €
	déficit	
BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	
	déficit	728,49 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	659 686,93 €
	déficit	
Résultat comptable cumulé (à reporter)	excédent (R001)	658 958,44 €
	déficit (D001)	

Dépenses d'investissement engagées non mandatées		275 159,08 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		188 090,10 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>		<b>-87 068,98 €</b>

<b>Besoin réel de financement</b>		
Excédent réel de financement		571 889,46 €

**AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat excédentaire (A1)		
En couverture des besoins réels de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		
<i>SOUS TOTAL (R 1068)</i>		0,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ ligne budgétaire R002 du budget N+1)		1 587 931,63 €
<b>TOTAL (A1)</b>		<b>1 587 931,63 €</b>

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)		
--	--	--

**TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 = déficit reporté	R002 = excédent reporté	D001 = solde d'exécution N-1	R001 = solde d'exécution N-1
	1 587 931,63 €	0,00 €	658 958,44 €
			R1068 = excédent de fonctionnement capitalisé
			0,00 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

**Didier AUDOIT**  
Président





## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (12) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), AUDOIT Didier (Cadillac sur Garonne), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilys (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benaugue quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procuration (3) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; Joël LACOSTE donne procuration à Didier AUDOIT ; Michel DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY.

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 15

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

### 13-2022 \_ Adoption du compte de gestion 2021 - Budget Assainissement non collectif - 70425

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

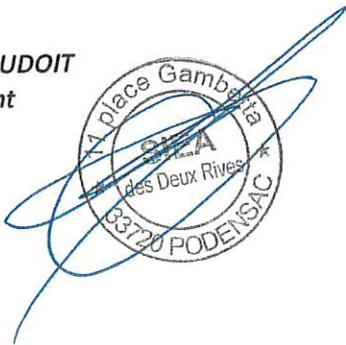
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

**Didier AUDOIT**  
Président





## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Pour le vote de cette délibération, Mr Didier AUDOIT quitte la séance, la présidence est assurée par le doyen d'âge Mr Michel VINCELOT.

Présents (11) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilyns (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauge quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauge quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauge quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procuration (2) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY

Absent(1) : Mr Joël LACOSTE

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Votants (\*) : 14

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés : 13

### 14-2022 \_ Approbation du compte administratif 2021 - Budget Assainissement non collectif - 70425

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R241-33 ;

Le Président expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021;

Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, à **ADOpte** le compte administratif de **l'exercice 2021** arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	15 170,86 €	7 919,02 €	-7 251,84 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation	0,00 €	51 020,32 €	
	Report section d'investissement	0,00 €	0,00 €	
<b>TOTAL réalisation et report</b>		<b>15 170,86 €</b>	<b>58 939,34 €</b>	<b>43 768,48 €</b>
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00 €	0,00 €	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	15 170,86 €	58 939,34 €	43 768,48 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>15 170,86 €</b>	<b>58 939,34 €</b>	<b>43 768,48 €</b>

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

*Le doyen d'âge*  
**Michel VINCELOT**






## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (12) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), AUDOIT Didier (Cadillac sur Garonne), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilys (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procuration (3) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; Joël LACOSTE donne procuration à Didier AUDOIT ; Michel DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY.

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 15

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

### 15-2022 \_ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l'exercice 2021 Budget Assainissement non collectif - 70425

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 décide de procéder à l'unanimité à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Résultat de l'exercice	excédent	
	déficit	7 251,84 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	51 020,32 €
	déficit	
Résultat de clôture à affecter	excédent	43 768,48 €
	déficit	
BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	
	déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	
	déficit	
Résultat comptable cumulé (à reporter)	excédent (R001)	0,00 €
	déficit (D001)	

Dépenses d'investissement engagées non mandatées		
Recettes d'investissement restant à réaliser		
<b>Solde des restes à réaliser</b>		<b>0,00 €</b>

<b>Besoin réel de financement</b>		
Excédent réel de financement		0,00 €

**AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat excédentaire (A1)		
En couverture des besoins réels de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		
<b>SOUS TOTAL (R 1068)</b>		<b>0,00 €</b>
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ ligne budgétaire R002 du budget N+1)		43 768,48 €
<b>TOTAL (A1)</b>		<b>43 768,48 €</b>

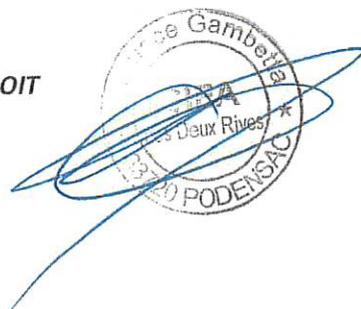
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)		
--	--	--

**TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 = déficit reporté	R002 = excédent reporté	D001 = solde d'exécution N-1	R001 = solde d'exécution N-1
	43 768,48 €	0,00 €	0,00 €
			R1068 = excédent de fonctionnement capitalisé
			0,00 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

**Didier AUDOIT**  
 Président





## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (12) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), AUDOIT Didier (Cadillac sur Garonne), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilys (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procuration (3) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; Joël LACOSTE donne procuration à Didier AUDOIT ; Michel DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY.

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 15

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

### 16-2022 \_ Vote du budget 2022 - Eau Potable - 70400

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du **budget EAU POTABLE 2022** ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité

**ADOpte** le budget Eau Potable 2022, arrêté comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>EXPLOITATION</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 482 710,78	740 090,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 742 620,78
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>1 482 710,78</b>	<b>1 482 710,78</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 704 410,78	2 262 908,29
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	145 516,78	199 745,99
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 612 726,72	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>2 462 654,28</b>	<b>2 462 654,28</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>3 945 365,06</b>	<b>3 945 365,06</b>

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Didier AUDOIT  
Président



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (12) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), AUDOIT Didier (Cadillac sur Garonne), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilys (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benaugue quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procuration (3) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; Joël LACOSTE donne procuration à Didier AUDOIT ; Michel DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY.

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 15

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

### 17-2022 \_ Vote du budget 2022 – Assainissement Collectif - 70420

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du **budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022** ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**

**ADOpte** le budget Assainissement collectif 2022, arrêté comme suit :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 432 731,63	844 800,00
+			
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 587 931,63
=			
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>2 432 731,63</b>	<b>2 432 731,63</b>

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 735 121,09	2 163 231,63
+			
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	275 159,08	188 090,10
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 658 958,44
=			
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>3 010 280,17</b>	<b>3 010 280,17</b>

TOTAL			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>5 443 011,80</b>	<b>5 443 011,80</b>

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Didier AUDOIT  
Président





## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (12) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), AUDOIT Didier (Cadillac sur Garonne), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEGUDE Jean-luc (Podensac), DEJOUA Marilys (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (3) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; Joël LACOSTE donne procuration à Didier AUDOIT ; Michel DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY.

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 15

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

### 18-2022 \_ Vote du budget 2022 – Assainissement Non Collectif - 70425

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du **budget ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2022** ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité  
**ADOpte** le budget Assainissement non collectif 2022, arrêté comme suit :

18-2022

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES DEUX RIVES - 70425 - SIEA des deux rives Asst NON COLLECTIF - BP

- 2022

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	48 768,48	5 000,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 43 768,48
=			
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>48 768,48</b>	<b>48 768,48</b>

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=			
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

TOTAL			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>48 768,48</b>	<b>48 768,48</b>

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Didier AUOIT  
Président





## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril, à 18h30, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 29 mars 2022, s'est réuni en salle polyvalente Robert Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (11) : Mmes et Mrs VINCELOT Michel (Béguey), AUDOIT Didier (Cadillac sur Garonne), Mr Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Mr André BOYER (Cardan) ARMAGNACQ Michel (Cérons), BOURCHEIX Corinne (Cérons), TAINGUY Jérôme (Escoussans), DEJOUA Marilys (Podensac), BARGUE Daniel (Rions), TAROT Jean Pierre (Virelade), FAUGERE Nathalie (CDC Convergence Garonne).

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (3) : Mrs André LEVEQUE donne procuration à Michel ARMAGNACQ ; Joël LACOSTE donne procuration à Didier AUDOIT ; Michel DUVIGNAC donne procuration à Jérôme TAINGUY.

Absent (1) : Mr Jean-Luc DEGUDE

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 15

(\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

### **19-2022 \_ Résiliation contrat CNAS**

Le Comité syndical,

Monsieur le président informe les membres du comité syndical, que le Comité National d'Action Social est une association à laquelle les collectivités territoriales peuvent adhérer pour faire bénéficier leurs agents de prestations et d'aides dans le cadre de l'action sociale.

Etant donné que le syndicat n'a plus d'agent actif en fonction, et que seul une personne sous contrat de droit privé est actuellement en poste, il est proposé au conseil syndical de résilier la convention d'adhésion au CNAS à compter du 22/12/2022 date d'échéance de l'adhésion.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical déclare à l'unanimité résilier la convention d'adhésion numéro 113549 au CNAS à la date du 22/12/2022.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

**Didier AUDOIT**

**Président**

